

**Interpellation Christiane Jaquet-Berger et consorts concernant les mesures relatives aux PCB
dans les cours d'eau**

Développement

Lors de la dernière "Heure des questions", le 8 avril dernier, l'information demandée sur la teneur en PCB des cours d'eau vaudois a obtenu une réponse orale. Toutefois, la traditionnelle deuxième question n'a pas reçu la moindre réponse, faute d'avoir été écoutée par la représentante du Conseil d'Etat, toute occupée qu'elle était à saluer ses collègues.

Voilà pourquoi, je repose, sous la forme d'une interpellation, quelques questions déjà posées et restées sans réponse :

1. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de développer les contrôles sur la teneur en PCB dans les cours d'eau, mais aussi dans les poissons, vu la concentration de cette substance au fil de la chaîne alimentaire ?
2. Quelles mesures compte-t-il prendre pour détecter les causes et l'origine de cette pollution ?
3. Quelles mesures pour y remédier, sachant que l'interdiction des PCB date des années 1980 déjà... ?

Lausanne, le 28 avril 2008.

(Signé) *Christiane Jaquet-Berger et 1 cosignataire*